

INFORMATION PATIENT

ANGIOPLASTIE ET DESOBSTRUCTION D'UN ABORD D'HEMODIALYSE

Étiquette patient

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

De quoi s'agit-il ?

Qu'est-ce qu'une angioplastie d'abord d'hémodialyse ?

C'est un examen qui consiste à dilater un rétrécissement de votre abord d'hémodialyse.

Qu'est-ce qu'une désobstruction ?

Dans le cas où votre abord d'hémodialyse est obstrué (l'hémodialyse est alors impossible), il est nécessaire de le déboucher pour vous permettre de poursuivre l'épuration extra-rénale (dialyse). La désobstruction consiste à extraire les caillots par une méthode mécanique ou chimique et à traiter la lésion qui a entraîné l'occlusion de votre abord d'hémodialyse.

Le déroulement de l'examen

Cet examen est réalisé par un médecin radiologue assisté d'un personnel paramédical (manipulateur, infirmier), sous anesthésie locale.

Sous anesthésie locale, le médecin va ponctionner votre abord d'hémodialyse comme lors de la fistulographie. Il va introduire un petit cathéter pour confirmer l'existence d'une sténose et ensuite dilater l'endroit rétréci avec un ballonnet monté sur un petit guide métallique.

Après avoir dégonflé le ballonnet, il réalisera une fistulographie de contrôle pour vérifier la qualité du résultat. Dans certains cas, il pourra être amené à refaire une ou plusieurs autres dilatations, ou à mettre en place une endoprothèse (ressort métallique).

Si votre abord d'hémodialyse est totalement bouché, il est possible de le déboucher en instillant sur plusieurs heures un produit appelé fibrinolytique qui va dissoudre les caillots. Le plus souvent, il est nécessaire ensuite de compléter par aspiration des caillots résiduels et par dilatation du rétrécissement qui a entraîné l'occlusion de l'abord d'hémodialyse.

➤ Y a-t-il des risques liés à l'angioplastie et à la désobstruction ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Avec les techniques modernes, l'angioplastie et la désobstruction présentent peu de risques.

Cependant, certaines complications au niveau du point de ponction ou de la fistule peuvent survenir de même que des complications générales.

Au niveau du point de ponction, il peut se produire un hématome ou un nouveau saignement. En cas d'hématome, celui-ci se résorbera dans 2 à 3 semaines. Tout à fait exceptionnellement des lésions peuvent nécessiter un traitement complémentaire par chirurgie.

Au niveau de la fistule, la dilatation peut entraîner une rupture qui peut être traitée par un ressort métallique et très rarement par une intervention chirurgicale.

Sur un plan général, les risques sont dus à l'injection d'un produit iodé. L'injection peut entraîner une réaction d'intolérance. Ces réactions sont plus fréquentes chez les patients ayant eu une injection mal tolérée d'un de ces produits ou ayant des antécédents allergiques. Elles sont généralement transitoires et sans gravité. Elles peuvent être plus sévères et se traduire par des troubles cardio-respiratoires, et nécessiter un traitement.

Les complications réellement graves sont rarissimes. Le risque de décès est de moins d'un cas sur 100 000.

Des modalités particulières seront observées pour les patients qui ont présenté de graves manifestations allergiques. Ces patients doivent se signaler au moment de la prise du rendez-vous.

De plus, les diabétiques prenant des biguanides (Glucinan®, Glucophage®, Stagid®) doivent également le signaler car ce traitement doit être interrompu durant quelques jours.

Le risque de migration d'un caillot dans les poumons est faible.

Certaines complications cardiaques peuvent survenir si votre dernière séance de dialyse n'a pas été assez efficace et si votre taux de potassium (kaliémie) est trop élevé. C'est la raison pour laquelle on vous demande de vous présenter lors de l'examen avec un taux récent de potassium qui doit être réalisé en pratique le matin même. Dans certains cas, il faut repousser l'examen à cause d'une kaliémie trop élevée ou mal tolérée.

La réalisation d'une dilatation ou d'une désobstruction d'un abord d'hémodialyse peut s'accompagner dans de rares cas d'une complication infectieuse. L'infection peut être locale ou généralisée (septicémie). Elle se manifeste soit comme un petit abcès au niveau de la zone de piqûre survenant dans les jours ou semaines après l'examen, soit comme une fièvre avec ou sans frissons dans les heures ou les jours qui suivent l'examen.

Ceci doit être signalé très rapidement à votre médecin de façon à ce que vous soyez pris en charge et traité rapidement (ne prenez pas d'antibiotiques sans avis médical).

➤ Résultats

Un premier commentaire pourra vous être donné juste après l'examen. Il ne s'agira là que d'une première approche, car les images doivent être ensuite analysées par le médecin radiologue. Le compte-rendu écrit sera disponible dans les meilleurs délais.

Ce que vous devez faire

➤ Avant l'examen, vous devez absolument nous dire :

Avez-vous des risques particuliers de saigner ?

avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés Oui Non
(du nez par exemple) ?

prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou anti-agrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardegic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid ...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ? Oui Non

dans ce cas, il pourrait être nécessaire d'arrêter ce traitement avant l'examen : nous vous préciserons combien de temps

Etes-vous allergique ?

à certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ? Oui Non

avez-vous mal toléré un examen radiologique ? Oui Non

Avez-vous eu récemment une infection (fièvre, mal de gorge) ou des soins dentaires ?

Oui Non

Etes-vous diabétique, et si oui prenez-vous des biguanides (Glucinan®, Glucophage®, Stagid®) ?

Oui Non

Avez-vous une maladie fragilisant le rein ?

Oui Non

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitez-vous ?

Oui Non

Messieurs, avez-vous des problèmes pour uriner (adénome prostatique) ?

Oui Non

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse.**

.....

.....

➤ Apportez le jour de l'examen :

- 1) la demande de votre médecin (ordonnance, lettre....)
- 2) les résultats de votre examen concernant la kaliémie (prise de sang à faire le matin même de l'examen) et d'autres examens de laboratoire qui vous auraient été demandés
- 3) le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...)
- 4) la liste écrite des médicaments que vous prenez.

➤ **Pour l'examen :**

A moins de consignes particulières adaptées à votre état de santé, vous devez ne pas manger au cours des 6 heures précédant votre examen.

➤ **Après l'examen :**

Après l'examen, le plus souvent vous pourrez rentrer chez vous directement, ou en passant par votre centre de dialyse en fonction de votre histoire récente.

Afin d'éviter le risque d'hématome à l'endroit de la piqûre, on a réalisé une compression à la fin de l'examen et parfois un point de suture.

Le point de suture doit impérativement être enlevé lors de la prochaine séance de dialyse.

En cas de saignement, vous devez dans un premier temps appuyer vous-même sur l'endroit de la piqûre (ponction) et prendre contact d'urgence avec votre centre de dialyse ou le service de radiologie.

➤ **Dès votre retour à la maison :**

Vous devez vous reposer et surtout surveiller l'absence de fièvre et de nouveau saignement

Si besoin, reprenez contact avec nous.

Appelez immédiatement votre médecin :

1/ Si vous commencez à saigner à l'endroit où le cathéter a été introduit (en cas de saignement, allongez vous et appuyez sur la zone du saignement ou faites appuyer par une personne de votre entourage).

2/ Si vous constatez un changement de couleur, de volume ou de température au niveau de la zone de ponction de l'artère

3/ Si vous avez des douleurs, une sensation de froid, une modification de la sensibilité, ou un changement de couleur du bras ou de la jambe concerné par la ponction artérielle ou de la main.

4/ Si vous avez une boule qui persiste au niveau du point de ponction dans les semaines qui suivent l'examen.

5/ Si vous avez de la fièvre ou des frissons

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Madame, Mademoiselle, Monsieur

a personnellement rempli cette fiche le

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature :